

Aperçu des aménagements possibles lors des tests de sélection

1. Introduction

L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) met tout en œuvre pour garantir à tous les candidats l'égalité des chances et d'accès à ses procédures de sélection. À cet effet, il contrôle en permanence chacune de ses procédures de test et de sélection afin de s'assurer du respect de ces normes. Dans cette optique, EPSO offre à tout candidat la possibilité de signaler un quelconque besoin spécifique découlant d'un handicap ou d'une maladie pouvant nécessiter un ou plusieurs aménagements raisonnables à n'importe quelle étape de la procédure de sélection d'ESPO. Ces informations sont explicitement et directement communiquées sur le site web d'EPSO, dans le formulaire de candidature et dans chaque avis de concours (pour les avis de concours généraux) ou appel à manifestation d'intérêt (pour les sélections d'agents contractuels).

Afin d'augmenter le taux de participation des candidats présentant un handicap aux procédures de sélection d'EPSO, ce dernier a adopté un plan de communication ciblé comprenant un appel à la coopération à toutes les organisations de l'Union œuvrant pour les personnes handicapées et leur bien-être. Dans ce contexte, EPSO a élaboré des documents promotionnels destinés à expliquer en termes simples la procédure relative aux aménagements raisonnables et à informer les candidats sur la manière de demander des aménagements particuliers lors des tests de sélection. Pour en savoir plus sur la politique d'égalité et de diversité d'EPSO et sur la manière dont il applique ses principes aux candidats présentant des besoins spécifiques, veuillez consulter la page web d'EPSO consacrée à l'égalité des chances: https://epso.europa.eu/how-to-apply/equal-opportunities_fr. Pour en savoir plus sur l'appel à la coopération et regarder la vidéo sur la manière de demander des aménagements particuliers lors des tests de sélection, veuillez consulter la page web d'EPSO prévue à cet effet: https://epso.europa.eu/content/join-our-network-disability-organisations_fr. En outre, un [guide étape par étape](#) sur la procédure relative aux aménagements raisonnables est également disponible dans [cette version accessible](#) et imprimé en Braille sur [demande](#).

2. Comment définissons-nous les aménagements raisonnables?

En fournissant un ou plusieurs aménagements raisonnables, EPSO cherche à garantir aux candidats présentant un handicap ou des besoins spécifiques la possibilité de démontrer pleinement leurs compétences et de concourir d'égal à égal avec d'autres candidats. La mise en place d'un ou de plusieurs aménagements raisonnables constitue un moyen d'éliminer les éventuels obstacles liés au handicap ou à l'état de santé d'une personne, sans pour autant altérer la nature et le niveau des compétences évaluées. Depuis 2008, EPSO a acquis une certaine expertise en matière de définition des aménagements raisonnables pour les candidats présentant des besoins spécifiques. L'équipe «EPSO-accessibility», laquelle compte un psychologue émérite spécialisé dans les aménagements raisonnables lors des tests de sélection, est chargée d'examiner chaque demande individuelle d'aménagements particuliers au cas par cas, et la proposition d'aménagements est validée par la direction. Il s'agit d'une opération complexe et rigoureuse pour laquelle il convient de tenir compte, entre autres, des éléments suivants:

- la demande d'aménagements lors des tests de sélection introduite par les candidats à l'aide du formulaire d'information concernant les besoins spécifiques découlant d'un handicap ou d'une maladie;
- une bonne compréhension de la nature et de l'ampleur des déficiences fonctionnelles du candidat dans le cadre de la sélection;
- les pièces justificatives émanant de professionnels qualifiés et/ou d'autorités nationales (telles que les certificats de handicap, les certificats médicaux, les rapports de spécialiste, etc.);
- l'expertise d'EPSO dans le domaine des aménagements raisonnables;
- une expertise externe (dans certains cas, pour définir du mieux possible les aménagements, il est nécessaire de faire appel à des experts, comme le service médical de la Commission européenne ou des experts externes. Aucun nom n'est dévoilé lors de cette consultation, et la protection des données est garantie);
- le type de tests et de supports utilisés (test sur ordinateur, dissertation rédigée à la main ou sur ordinateur, test oral, par exemple);
- le type de résultats escomptés (réponses à un questionnaire à choix multiples, dissertation, réponse orale ou interaction, par exemple);
- le type d'action nécessaire pour indiquer les réponses correctes (cliquer, taper au clavier, rédiger à la main, prendre la parole, interagir, par exemple);
- tout autre renseignement pertinent.

3. Aperçu des aménagements possibles lors des procédures de sélection d'EPSO

Le présent document décrit certains des aménagements possibles que les candidats peuvent demander lors des tests de sélection. Il a été élaboré par EPSO en coopération avec son contractant (actuellement Prometric) et sera continuellement mis à jour en fonction des progrès réalisés dans le domaine des aménagements raisonnables, des nouvelles demandes d'aménagements particuliers et des nouveaux aménagements accordés.

Pour chaque type d'aménagement, vous trouverez:

- une description de l'aménagement («quoi?» dans le glossaire ci-après);
- une indication de l'étape de la procédure de sélection à laquelle cet aménagement peut être accordé («quand?» dans le glossaire ci-après);
- une indication des centres d'examen dans lesquels cet aménagement peut être accordé, qu'ils se situent en Europe ou ailleurs dans le monde («où?» dans le glossaire ci-après);
- une indication de la partie chargée de fournir cet aménagement («qui?» dans le glossaire ci-après).

A. Informations importantes

- Les tests sur ordinateur se déroulent dans les centres d'examen du contractant, partout dans le monde. Le contractant mettra en place le ou les aménagements définis par l'équipe «EPSO-

accessibility» conformément aux instructions d'EPSO et en fonction de l'équipement disponible.

- Les tests du centre d'évaluation ont lieu dans les bâtiments d'EPSO à Bruxelles et à Luxembourg.
- Le personnel et/ou les membres du jury mettront en place le ou les aménagements.
- Le glossaire des aménagements n'est pas exhaustif. Il est possible d'introduire des demandes pour d'autres aménagements selon les besoins spécifiques d'un candidat. Chaque demande est examinée au cas par cas.
- Tous les centres d'examen sont accessibles en fauteuil roulant.
- Les aménagements et les équipements informatiques spécifiques sont fournis en fonction de leur disponibilité dans les centres d'examen gérés par le contractant. Les équipements ne sont pas tous disponibles dans chacun des centres d'examen et, dans certains cas, doivent y être transférés. Il est conseillé aux candidats d'introduire leur demande dès que possible afin de s'assurer que ce transfert est effectué dans les délais;
- Ce glossaire a été élaboré à titre indicatif afin de décrire les aménagements possibles et les fonctionnalités des équipements informatiques et n'a pas de valeur contractuelle. EPSO mettra tout en œuvre pour fournir aux candidats les aménagements raisonnables nécessaires.
- EPSO ne peut pas mettre en place d'aménagement de «nature personnelle ou physique» (qui consiste par exemple à porter ou nourrir un candidat).
- Les aménagements accordés en fin de compte peuvent être légèrement différents de ceux visés par la demande initiale du candidat en raison d'un certain nombre de variables dont il convient de tenir compte lors de la définition des aménagements raisonnables personnels concrets. Cette différence s'explique en outre par un souci d'égalité et d'impartialité envers tous les candidats et est conforme aux bonnes pratiques internationales en la matière.
- Les personnes atteintes de plusieurs maladies n'auront pas nécessairement droit à plusieurs aménagements.
- Nous garantissons que les données relatives à votre handicap ou à votre état de santé seront traitées de façon confidentielle, conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018.

B. Glossaire des aménagements possibles

Programmation et lieux

Temps additionnel

Quoi? Le délai accordé pour réaliser un test est prolongé d'un certain pourcentage de temps additionnel (par exemple de 25 %, 33 %, 50 %, 75 %, 100 % ou 120 %). Par exemple, un candidat qui s'est vu accorder un temps additionnel de 50 % pour un test de 10 minutes disposera de 15 minutes pour réaliser ce test, au lieu de 10.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Pauses prolongées

Quoi? Certains candidats peuvent être autorisés à prendre des pauses plus longues que celles prévues initialement (les candidates enceintes ou qui allaitent, par exemple).

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Pauses modulables

Quoi? Certains candidats peuvent bénéficier de pauses modulables lors du test pour qu'ils puissent se reposer si leur état le justifie. Ces pauses s'ajoutent à celles déjà comprises dans la durée du test.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Poste de travail isolé

Quoi? Si l'état de santé du candidat le justifie, par exemple si celui-ci souffre d'un trouble déficitaire de l'attention, il peut être placé dans un coin plus isolé de la pièce où le test a lieu afin de pouvoir mieux se concentrer. Cet aménagement dépend de la disponibilité de l'espace nécessaire et de la taille du centre d'examen.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Reprogrammation

Quoi? Dans certains cas très particuliers d'états de santé temporaires, notamment lors de la grossesse ou de la période périnatale, les candidats peuvent demander que la date du test soit modifiée.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Pièce distincte

Quoi? Les candidats ayant besoin de se reposer ou les candidates qui doivent allaiter, par exemple, peuvent demander une pièce distincte. L'octroi d'espaces privés dépend de leur disponibilité, peut requérir que le candidat se rende dans un centre d'examen autre que son premier choix et n'est pas garanti partout. Une autre solution consiste à accorder aux candidats suffisamment de pauses ou à les autoriser à quitter le centre d'examen pendant une durée déterminée si aucune pièce privée n'est disponible (par exemple pour les candidates qui allaitent).

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Une confirmation préalable est nécessaire pour chaque centre d'examen.

Qui? Contractant et EPSO.

Assistance personnelle

Assistant chargé de la surveillance

Quoi? Assistant personnel qui surveille l'épreuve du candidat et le temps.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Assistant chargé de la lecture

Quoi? Assistant personnel qui lit les questions à voix haute au candidat pendant toute la durée des tests et qui l'accompagne si nécessaire.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Assistant chargé des notes

Quoi? Assistant personnel qui peut aider le candidat à inscrire ses réponses.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Interprétation en langue des signes

Quoi? Les candidats souffrant d'une grave déficience auditive peuvent demander une interprétation en langue des signes lors des tests. Il est extrêmement important d'introduire la demande dès que possible pour s'assurer que des interprètes compétents dans la langue de l'Union demandée sont disponibles au moment de l'épreuve.

Quand? Au centre d'évaluation.

Où? Dans les bâtiments d'EPSO ou des établissements officiels tels que les représentations ou les délégations de l'Union, mais pas au domicile des candidats.

Qui? EPSO.

Formats et mise en page des tests

Impressions en Braille

Quoi? Les candidats souffrant d'une grave déficience visuelle peuvent demander que les tests soient fournis en Braille. Outre cet aménagement, ils seront aidés par des assistants personnels (voir «assistant chargé de la lecture» ci-dessus).

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les bâtiments d'EPSO ou des établissements officiels tels que les représentations ou les délégations de l'Union, mais pas au domicile des candidats.

Qui? EPSO.

Tests adaptés aux daltoniens

Quoi? Les candidats daltoniens peuvent demander des tests en noir et blanc. Ils réaliseront leurs tests de manière manuscrite, en l'absence totale de couleur et sans que la qualité du test soit altérée.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Agrandissement des tests

Quoi? Les candidats souffrant d'une déficience visuelle, par exemple, peuvent demander un format élargi pour les tests sur papier. Par exemple, un candidat pourrait recevoir une impression en A3, au lieu d'un format A4.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Augmentation du contraste

Quoi? La taille, le contraste, la luminosité, la distance et la position de l'écran peuvent être ajustés conformément aux instructions fournies par le candidat avant le début des tests. La couleur des lettres et/ou du fond peut être modifiée et accentuée pour les candidats souffrant d'un trouble visuel particulier. Dans les bâtiments d'EPSO, un Videomatic LUX (dispositif permettant d'agrandir l'image/de régler le contraste) est disponible.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Prise de notes

Quoi? Dans certains cas particuliers, par exemple lorsque les candidats souffrent de troubles de l'apprentissage, ceux-ci peuvent être autorisés à prendre des notes lors des tests. Généralement, les candidats reçoivent des ardoises effaçables ou une feuille de brouillon. Cet aménagement est défini par le centre d'examen et peut varier.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans les centres d'examen du monde entier.

Qui? Contractant et EPSO.

Tests manuscrits

Quoi? Les candidats peuvent réaliser le test au format papier plutôt que sur ordinateur.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union ou dans les bâtiments d'EPSO, y compris dans certains établissements officiels tels que les représentations ou les délégations de l'Union.

Qui? Contractant et EPSO.

Équipements

Éclairage adapté

Quoi? Les candidats qui ont besoin d'un éclairage supplémentaire peuvent demander une lampe de bureau. Il s'agit d'une lampe de bureau de 230 V dotée de trois LED. Taille approximative: 55 cm (hauteur) x 15 cm (pied). Le cas échéant, les personnes sensibles à la lumière du jour seront placées le plus loin possible des fenêtres, par exemple.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire pour les lampes de bureau. Dans les locaux d'EPSO.

Qui? Contractant et EPSO.

Écrans plus grands

Quoi? Les écrans standards des centres d'examen mesurent 23 pouces. Un écran de 24 pouces peut être proposé aux personnes qui ont besoin d'un écran plus grand.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union et dans les locaux d'EPSO.

Qui? Contractant et EPSO.

Mobilier de bureau ergonomique

Quoi? Des chaises ergonomiques sont mises à la disposition de tous les candidats et peuvent être ajustées en fonction de leurs besoins. Des bureaux adaptables en hauteur sont disponibles pour les personnes en fauteuil roulant, par exemple.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Les chaises sont par défaut disponibles dans tous les centres d'examen du monde en entier. En ce qui concerne les bureaux adaptables en hauteur, une confirmation préalable du contractant est nécessaire. Dans les locaux d'EPSO.

Qui? Contractant et EPSO.

Souris optique ergonomique

Quoi? Les souris ergonomiques permettent un positionnement neutre du poignet et du bras (comme lors d'une poignée de main), idéal pour la santé, ce qui rend le mouvement plus fluide et réduit la tension globale.

Quand? Lors des tests sur ordinateur organisé à EPSO.

Où? Dans les locaux d'EPSO ou dans des établissements officiels tels que les représentations, les délégations, etc.

Qui? EPSO.

Claviers VIG keys

Quoi? Clavier standard et robuste doté de touches dont les caractères sont très grands et facilement lisibles, qui convient ainsi aux personnes souffrant de déficiences visuelles. Il s'agit d'un clavier noir avec des lettres blanches.

Quand? Lors des tests sur ordinateur organisé à EPSO.

Où? Dans les locaux d'EPSO.

Qui? EPSO.

Grande calculatrice non programmable

Quoi? Calculatrice d'environ 20 cm x 30 cm, que peuvent demander les candidats souffrant de déficiences visuelles, par exemple.

Quand? Lors des tests sur ordinateur ou d'une quelconque épreuve nécessitant des calculs.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire. Dans les locaux d'EPSO ou dans des établissements officiels tels que les représentations, les délégations, etc.

Qui? Contractant et EPSO.

Souris pour gauchers

Quoi? Souris qui permet aux candidats gauchers de réaliser le test de manière confortable.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire.

Qui? Contractant.

Amplificateur d'écran

Quoi? Dispositif doté d'un écran loupe et de filtres qui agrandissent les images de plus de 200 % afin de faciliter le visionnage et d'alléger l'effort et la fatigue visuels. Dans les locaux d'EPSO à Bruxelles, un Videomatic LUX (dispositif permettant d'agrandir l'image/de régler le contraste) est disponible.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire. Dans les locaux d'EPSO à Bruxelles.

Qui? Contractant et EPSO.

Chronomètre (minuteur manuel)

Quoi? Minuteur manuel permettant de chronométrer une épreuve. Il s'agit d'une pièce d'horlogerie portable conçue pour mesurer le temps qui s'écoule entre son enclenchement et son arrêt.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire. Dans les locaux d'EPSO ou dans des établissements officiels tels que les représentations de l'Union, les délégations de l'Union, etc.

Qui? Contractant et EPSO.

Boule de commande

Quoi? Large boule de commande dirigée à l'aide du doigt permettant de garantir un contrôle optimal tout en limitant les mouvements de la main et du poignet. Il s'agit d'une solution idéale pour les candidats atteints de maladies qui affectent la motricité des mains (telles que l'arthrose ou le syndrome du canal carpien) ou pour ceux qui se déplacent en fauteuil roulant électrique et qui sont incapables de bouger leurs doigts.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire.

Qui? Contractant.

Souris verticale

Quoi? Grâce à ce type de souris, la main et le poignet se trouvent automatiquement dans une position naturelle et détendue (avec le pouce vers le haut). Des souris verticales Evoluent 2 et des souris optiques verticales ergonomiques AHAA dotées de trois boutons sont disponibles dans les locaux d'EPSO à Bruxelles.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen de l'Union. En ce qui concerne les centres hors Europe, la confirmation préalable du contractant est nécessaire. Dans les locaux d'EPSO ou dans des établissements officiels tels que les représentations, les délégations, etc.

Qui? Contractant et EPSO.

Logiciels

ZoomText

Quoi? Logiciel d'agrandissement d'écran de pointe qui agrandit et améliore l'image ou le texte affiché sur l'écran de l'ordinateur, ce qui rend ce dernier plus facile à regarder et à utiliser.

Quand? Lors des tests sur ordinateur.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Contractant.

IMPORTANT: EPSO œuvre activement à mettre en place une solution qui permettrait aux candidats recourant à une aide technique d'apporter leurs propres appareils aux centres d'examen ou de réaliser les tests depuis leur domicile à l'aide de leur équipement personnel.

Objets personnels

Outils d'aide à la communication

Quoi? Appareil auditif/prothèse cochléaire. Laryngophone.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Candidat.

Nourriture et boissons

Quoi? Les candidats sont autorisés à apporter des objets personnels dans la salle d'examen pour des raisons médicales telles que le diabète.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Candidat.

Dispositif médical relié au corps d'une personne

Quoi? Stimulateur médullaire. Cathéter. Poche de colostomie. Sac de drainage urinaire. Bouteille à oxygène. Pompe à insuline. Appareils de neurostimulation électrique transcutanée. Cardiofréquencemètre. Lecteur de glycémie en continu.

Quand? À toutes les étapes de test.
Où? Dans tous les centres d'examen.
Qui? Candidat.

Médicaments et dispositifs médicaux

Quoi? Bouchons d'oreille (en mousse et sans fils): ces bouchons sont généralement fournis aux candidats d'EPSO par le contractant dans tous les centres d'examen.

Bandages. Attelles: pour la nuque, le dos, les poignets, les jambes ou les chevilles. Pastilles pour la toux (déballées et sorties du flacon/de la boîte).

Gouttes ophtalmiques. Cache-œil. Lunettes de vue (sans l'étui). Loupe manuelle (non électrique et sans boîtier).

Bracelet d'alerte médicale. Plâtre/minerve. Écharpe de bras/d'épaule Botte plâtrée de marche. Comprimés (déballés et sortis du flacon/de la boîte).

Les candidats peuvent apporter des comprimés encore dans leur emballage si celui-ci indique que ces comprimés DOIVENT y rester, à l'instar des comprimés de nitroglycérine, lesquels ne peuvent pas être exposés à l'air (les emballages seront vérifiés par l'administrateur du centre d'examen, et un rapport de problème en centre sera présenté).

Masques chirurgicaux pour le visage. Masques médicaux. Gants médicaux en caoutchouc. Poches de glace.

Coussin chauffant non électrique. Glucomètre. Comprimés de glucose.

Comprimés de nitroglycérine.

Auto-injecteurs d'adrénaline.

Inhalateur.

Coussin/support lombaire.

Tabouret pour surélever un membre.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Candidat.

Dispositifs d'aide à la mobilité

Quoi? Canne. Béquilles. Fauteuil roulant. Déambulateur, etc.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Candidat.

Aide animale

Quoi? Les candidats aveugles peuvent être accompagnés d'un chien jusqu'à la salle d'examen.

Quand? À toutes les étapes de test.

Où? Dans tous les centres d'examen.

Qui? Candidat.

4. Informations complémentaires

Toute question concernant votre demande d'aménagement particulier ou concernant les aménagements raisonnables possibles doit être adressée à l'[équipe «EPSO-accessibility»](#).

La procédure mise en place par EPSO pour les aménagements raisonnables est dynamique et fait l'objet d'un suivi et d'examens continus en vue d'améliorer les services que nous offrons aux candidats présentant un handicap ou des besoins spécifiques. Comme indiqué précédemment, le présent glossaire sera régulièrement mis à jour en fonction des progrès réalisés dans le domaine des aménagements raisonnables, des nouvelles demandes d'aménagements particuliers et des nouveaux aménagements accordés.

Fin du document